

# Installations d'entreposage des bibliothèques du Canada

24 mai 2019

Auteur : Doug Brigham, bibliothécaire, planification et gestion des collections, Université de la Colombie-Britannique (UBC) et coordonnateur du Réseau de partage d'archives papier, Conseil des bibliothèques des universités des Prairies et du Pacifique (COPPUL)

## Contexte

L'un des premiers produits livrables que le Groupe de travail pour une stratégie collective canadienne de conservation des collections imprimées a souhaité réaliser est une analyse de l'environnement portant sur les initiatives de conservation de collections imprimées canadiennes. Le Groupe de travail reconnaît l'importance de répertorier les installations de conservation et d'entreposage des bibliothèques du Canada, lesquelles pourraient servir de noyaux dans un réseau de partage de collections imprimées. Doug Brigham, représentant de l'UBC et du COPPUL au sein du Groupe de travail, a accepté de coordonner un sondage et d'en résumer les résultats.

Le 22 mars 2019, un courriel a été envoyé à la liste de diffusion CARL-L, à Bibliothèque et Archives Canada, à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et à la Bibliothèque du Parlement en vue de trouver des répondants pour un sondage visant les installations autonomes d'entreposage des bibliothèques du Canada. Les participants devaient fournir une réponse pour chaque installation d'entrepose qu'ils gèrent. Le sondage comprenait des questions sur l'emplacement, l'appartenance, le contenu, la capacité physique, la structure, la position au sein de l'institution et l'exploitation des installations d'entreposage.

Nous avons reçu 25 réponses de 15 institutions :

1. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
2. Université Carleton
3. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) (7 réponses)
4. Université de Montréal
5. Université Laval
6. Université de l'Alberta
7. Université de la Colombie-Britannique (2 réponses)
8. Université de Calgary

9. Université du Manitoba
10. Université d'Ottawa
11. Université de la Saskatchewan
12. Université de Toronto
13. Université Western (3 réponses)
14. Université Wilfrid-Laurier (au nom du groupe des trois universités)
15. Université York (2 réponses)

## Appartenance et exploitation

Les répondants devaient décrire l'appartenance et l'exploitation de leurs installations d'entreposage. Vingt-trois réponses indiquent que la bibliothèque (ou son institution mère) possédait et exploitait l'installation. Parmi ces réponses, deux affirment que les installations représentaient un effort commun d'un groupe de bibliothèques :

- Downsview, pour les partenaires Keep@Downsview : Toronto, Ottawa, Western, McMaster et Queen's.
- Tri-University Annex, pour le groupe des trois universités : Guelph, Waterloo et Wilfrid-Laurier.

Trois réponses ont indiqué avoir recours à des solutions commerciales de gestion ou d'entreposage d'articles. Deux de ces réponses ont mentionné explicitement que divers organismes entreposaient des articles dans les mêmes installations.

## Appartenance des articles

Les répondants devaient décrire les institutions pour lesquelles ils entreposent des articles. Cinq répondants ont mentionné que leur installation servait à entreposer des articles appartenant à des institutions autres que le propriétaire de l'installation, soit les trois répondants ayant recours à des installations commerciales et deux autres répondants. Une installation spécialisée sert à entreposer des films nitrate au nom d'un autre organisme. L'autre répondant a indiqué que l'installation servait à entreposer une petite quantité d'articles appartenant à d'autres sections de la même institution mère ou à un organisme tiers.

Tous les autres répondants ont répondu que leur installation servait à entreposer des articles appartenant uniquement, ou principalement, à son propriétaire.

Comme il est mentionné ci-dessus, les installations Downsview et Tri-University Annex servent à entreposer des articles appartenant aux membres de leurs partenariats respectifs.

## Articles

Les répondants devaient dresser la liste des articles qu'ils entreposaient dans leur installation. Les résultats étaient divisés en trois groupes :

### Groupe 1

- 88 % — collections archivistiques, rares ou spéciales
- 84 % — monographies imprimées
- 80 % — publications en série imprimées

### Groupe 2

- 68 % — médias ou articles audiovisuels
- 56 % — cartes ou plans
- 52 % — documents institutionnels
- 52 % — microformes

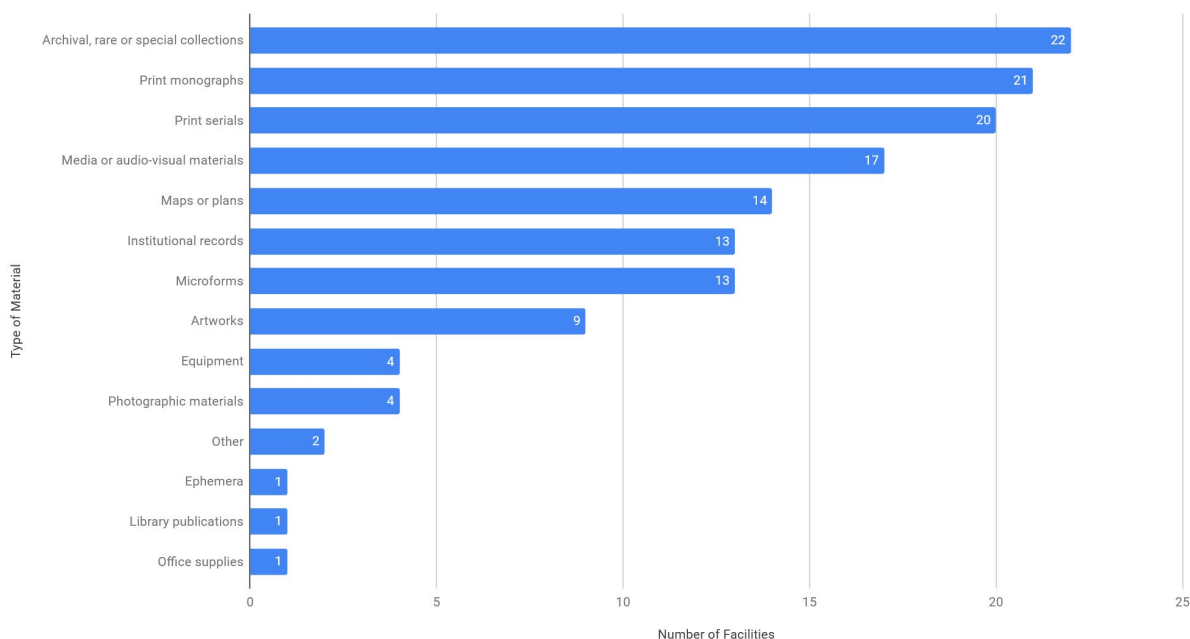
### Groupe 3

- 36 % — œuvres d'art
- 16 % — équipement
- 16 % — photographies
- 8 % — autres articles
- 4 % — documents éphémères
- 4 % — publications de bibliothèque
- 4 % — fournitures de bureau

Presque tous les répondants ont indiqué que leur installation servait à entreposer plusieurs types d'articles à la fois. Cela n'est pas surprenant puisque les groupes mentionnés ci-dessus représentent les types d'articles les plus communément trouvés dans les collections des bibliothèques de recherche.

La seule réponse différente provenait d'une installation vouée exclusivement à l'entreposage et à la conservation de photographies.

Contents of Storage Facilities



Graphique 1 : Contenu des installations d'entreposage

## Emplacement et structure

Les répondants devaient décrire l'emplacement de leur installation d'entreposage ainsi que l'aménagement physique de celle-ci.

Treize installations se trouvent sur un campus et douze installations sont situées à l'extérieur d'un campus ou un peu plus loin de la bibliothèque à qui elles appartiennent.

Dix-huit des répondants ont indiqué que leur installation se trouvait dans un bâtiment indépendant. Treize de ces installations comprennent un seul espace physique alors que les cinq autres comprennent plusieurs espaces physiques d'entreposage.

Cinq des répondants ont indiqué que l'installation était soit comprise à l'intérieur d'un autre bâtiment de la bibliothèque ou partageait des locaux avec un autre bâtiment de la même institution.

Deux répondants n'ont fourni aucun renseignement sur la structure physique de l'installation.

## Types d'entreposage

Les répondants devraient décrire les types d'entreposage utilisés dans leur installation. Options : halls industriels ou étagères de hauteur standard; étagères mobiles ou immobiles, et étagères ajustables ou fixes.

### **Halls industriels ou étagères de hauteur standard**

- Treize répondants ont indiqué qu'ils utilisaient des halls industriels, d'une hauteur habituelle de 6 à 9 mètres.
- Cinq répondants ont indiqué qu'ils utilisaient des étagères de hauteur standard.
- Trois répondants ont indiqué qu'ils utilisaient les deux.
- Un répondant a indiqué qu'il utilisait un système robotique d'entreposage.

### **Étagères mobiles ou immobiles**

- Neuf répondants ont indiqué qu'ils utilisaient des étagères mobiles (compactes) et immobiles.
- Quatre répondants ont indiqué qu'ils utilisaient uniquement des étagères immobiles.
- Deux répondants ont indiqué qu'ils utilisaient uniquement des étagères mobiles (compactes).
- Dix répondants n'ont fourni aucun renseignement sur leur utilisation d'étagères mobiles (compactes) ou immobiles.

### **Étagères ajustables ou fixes**

- Huit répondants ont indiqué qu'ils utilisaient uniquement des étagères ajustables.
- Trois répondants ont indiqué qu'ils utilisaient des étagères ajustables et fixes.
- Un répondant a indiqué qu'il utilisait uniquement des étagères fixes.
- Douze répondants n'ont fourni aucun renseignement sur leur utilisation d'étagères ajustables ou fixes.

## Capacité et saturation

Les répondants devaient répondre à la question suivante : « Quelle est la capacité d'entreposage maximale de votre installation? ». Les réponses étaient divisées en trois catégories : nombre de volumes physiques, nombre de boîtes d'archives et longueur ou

superficie d'entreposage. Deux répondants ont fourni plus d'un type de mesures. Deux autres répondants n'ont fourni aucun type de mesures.

Les répondants devaient aussi répondre à la question suivante : « À quel point l'installation est-elle pleine en date du 15 mars 2019? » Les 21 répondants ont indiqué une capacité à 80 % en moyenne, laissant seulement 20 % d'espace disponible. Il est important de noter que 11 des 21 répondants ont mentionné une capacité à 90 % ou plus.

Le tableau ci-dessous résume les types de réponses, la capacité totale, la saturation et l'espace disponible au sein des installations.

<b>Mesure</b>	<b>Capacité totale</b>	<b>Saturation</b>	<b>Capacité restante</b>
Nombre de volumes	24 805 000	80 %	4 987 131
Nombre de boîtes d'archives	53 600	97 %	1 360
Pieds linéaires (étagères)	2 525 273	85 %	367 284
Pieds carrés (bâtiment)	113 504	97 %	3 400

**Tableau 1 : Capacité et saturation des installations d'entreposage**

Si on estime que dix volumes occupent en moyenne un pied linéaire d'étagères, la capacité totale des installations d'entreposage existantes dépasse probablement 51 000 000 volumes.

## Régulation des conditions ambiantes

Les répondants devaient expliquer comment les conditions ambiantes, en particulier la température et l'humidité relative, étaient régulées dans leur installation d'entreposage. Cinq répondants ont décrit une régulation partielle des conditions. Quatre répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas recours à une régulation des conditions ou qu'ils avaient recours à une régulation insuffisante. Un répondant a indiqué que l'installation avait recours à la même régulation des conditions ambiantes que le reste du bâtiment.

Les répondants devaient indiquer leur degré de satisfaction à l'égard de la régulation des conditions ambiantes de leur installation, selon une échelle de 1 à 5, où 1 correspondait à « très insatisfait » et 5 à « très satisfait ». Dix répondants ont indiqué qu'ils étaient plus que satisfaits (4/5) ou très satisfaits (5/5) alors que six répondants ont indiqué être satisfaits (3/5) et trois ont indiqué être non satisfaits (2/5).

## Structure organisationnelle et dotation

Les répondants devaient décrire l'emplacement de leur installation d'entreposage au sein de la structure de leur organisme d'attache. Huit répondants ont indiqué que leur installation relevait de leur unité responsable des collections. Six répondants (représentant tous Bibliothèque et Archives Canada) ont indiqué que leurs installations relevaient de la Direction générale de la préservation. Quatre répondants ont indiqué que leur installation relevait de leurs services d'accessibilité. Deux répondants ont indiqué que leur installation relevait des archives. Les quatre autres répondants ont indiqué un autre lien ou une incertitude.

Les répondants devaient aussi décrire le modèle de dotation associé à leur installation d'entreposage, en particulier la nature et le nombre de postes associés.

Quatre répondants ont indiqué qu'il n'y avait aucun membre du personnel permanent à l'installation. Le personnel s'y rend uniquement pour récupérer des articles demandés ou pour y travailler pendant les déménagements de collections. Dix-sept répondants ont indiqué qu'il y avait du personnel permanent à leur installation. Quatorze de ces répondants ont décrit des types et des niveaux de postes conformes aux fonctions d'entreposage de leur installation. Trois de ces répondants ont décrit plusieurs fonctions connexes aux activités d'entreposage (numérisation, prêts entre bibliothèques, collections et services techniques).

## Renseignements offerts en ligne

Les répondants devaient indiquer si les renseignements liés à leur installation d'entreposage étaient offerts en ligne. Treize répondants ont indiqué que des renseignements étaient offerts en ligne :

- BANQ [banq.qc.ca/collections/collections\\_patrimoniales/sauvegarde](http://banq.qc.ca/collections/collections_patrimoniales/sauvegarde)
- Université Carleton [library.carleton.ca/services/storage-facility](http://library.carleton.ca/services/storage-facility) (en anglais)
- BAC [bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/preservation/Pages/preservation.aspx](http://bac-lac.gc.ca/fra/a-notre-sujet/preservation/Pages/preservation.aspx)
- Université de la Colombie-Britannique [services.library.ubc.ca/borrowing-services/storage/](http://services.library.ubc.ca/borrowing-services/storage/) (en anglais, 2 réponses)

- Université de Montréal [bib.umontreal.ca/travailler/les-bibliotheques/centre-conservation-lionel-groulx](http://bib.umontreal.ca/travailler/les-bibliotheques/centre-conservation-lionel-groulx)
- Université de l'Alberta [library.ualberta.ca/locations/rcrf](http://library.ualberta.ca/locations/rcrf) (en anglais)
- Université de Calgary [library.ucalgary.ca/c.php?g=255312&p=1703191](http://library.ucalgary.ca/c.php?g=255312&p=1703191) (en anglais)
- Université d'Ottawa [biblio.uottawa.ca/fr/entreposage-hors-campus](http://biblio.uottawa.ca/fr/entreposage-hors-campus)
- Université de Toronto [onesearch.library.utoronto.ca/downsview](http://onesearch.library.utoronto.ca/downsview) (en anglais)
- Université Western Ontario [commandrecords.com](http://commandrecords.com) (en anglais)
- Université Western Ontario [lib.uwo.ca/archives/](http://lib.uwo.ca/archives/) (en anglais)
- Université York [archivesonelp.com/](http://archivesonelp.com/) (en anglais)
- Université Wilfrid-Laurier <https://www.tug-libraries.on.ca/tug-resources/tug-annex>(en anglais)

## Résumé

Le Canada possède déjà un réseau d'installations d'entreposage pour des bibliothèques et des archives. La majorité des installations sont liées à une institution d'appartenance ou d'exploitation, à l'exception des installations de Downsview et de Tri-University Annex. Bien que la capacité totale des installations existantes dépasse 51 000 000 volumes, les installations sont souvent à capacité presque maximale. La capacité restante des installations est insuffisante et représente un obstacle majeur à la conservation des collections de recherche à l'échelle nationale.

La mise en place d'une stratégie collective canadienne pour les collections imprimées efficace pourrait permettre aux bibliothèques du Canada d'obtenir un cadre de travail visant à multiplier les nouvelles occasions de collaboration en ce qui concerne les collections de recherche. Les bibliothèques, plutôt que d'essayer d'augmenter la capacité d'entreposage dans chaque institution, pourraient décider de mettre sur pied des installations, des collections et des services communs. Les bibliothèques, ou groupes de bibliothèques, pourraient aussi augmenter la capacité au sein des installations existantes en analysant les collections entreposées, en transférant des articles vers des installations désignées à des fins de conservation à long terme et en retirant de l'inventaire les articles n'ayant plus besoin d'être conservés. Ces efforts doivent être déployés conjointement avec la mise en place de services de collaboration visant à offrir nos collections collectives à l'ensemble des Canadiens.